



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 juillet 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 juillet 2013, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la demande faite par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2088 (2013), datée du 24 janvier 2013, concernant la présentation d'un rapport actualisé sur la situation en République centrafricaine avant le 30 juin 2013.

Dans mon dernier rapport sur la situation en République centrafricaine, en date du 3 mai 2013 (S/2013/261), j'ai mis en évidence quatre domaines d'intervention prioritaires pour la communauté internationale, notamment la nécessité de restaurer la sécurité et l'ordre public et de mettre en place un processus politique représentatif et ouvert. Les discussions et manifestations organisées aux niveaux régional et international concernant la situation en République centrafricaine pourraient avoir une incidence directe sur certaines de ces priorités.

Plus précisément, le 17 juin 2013, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a accepté le principe de la création d'une mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine. Il a décidé de se prononcer sur la question sur la base d'un concept d'opérations et d'un concept de soutien logistique qui devraient lui être présentés par la Commission de l'Union africaine le 17 juillet 2013 au plus tard. À cet égard, la Commission organise une réunion d'experts à Addis-Abeba du 2 au 5 juillet 2013 afin de mettre au point les documents demandés et a invité l'Organisation des Nations Unies à lui apporter son concours. En outre, une deuxième réunion du Groupe de contact international pour la République centrafricaine devrait avoir lieu le 8 juillet 2013. La réunion d'inauguration du Groupe avait été l'occasion pour la communauté internationale de se retrouver afin d'examiner la situation pour la première fois et la deuxième réunion sera l'occasion d'orienter les mesures qui seront prises au niveau international pour faire face à la crise en République centrafricaine.

De son côté, l'Organisation des Nations Unies s'attache à recueillir des données sur les conséquences humanitaires de la situation, comme demandé par le Conseil. J'ai ainsi décidé de dépêcher M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, en République centrafricaine les 11 et 12 juillet 2013. De plus, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a envoyé une mission d'enquête dans le pays, laquelle devrait achever ses travaux le 14 juillet.

Au vu de l'importance de ces faits nouveaux et de l'incidence qu'ils pourraient avoir sur notre analyse collective de la situation en République centrafricaine et sur le rôle que la communauté internationale pourrait jouer à l'appui de la stabilité et de



la paix à long terme du pays, je voudrais par conséquent demander que la date de publication du rapport sur la situation en République centrafricaine destiné au Conseil soit reportée au 31 juillet 2013.

(Signé) **BAN** Ki-moon
